

PROCES VERBAL DE VISITE

Archidiaconé de *Guéméné* D E LA PAROISSE DE

L'AN mil sept cent soixante-*neuf* le *17* du mois de *juillet*
Nous *Jean Traouin de la Marche*
comte de Rops

Seigneur *le roy*

Nous sommes transportés en l'Eglise Paroissiale de *Guéméné*
le dit jour pour y faire notre Visite suivant notre Mandement
du *27* du mois d'*avril* de la présente année, envoyé trois
semaines auparavant au sieur Recteur de ladite Paroisse; où étant
arrivé, & ayant fait les Prières & Cérémonies qui s'observent en
pareil cas, nous avons procédé à ladite Visite, ainsi qu'il suit.

Patron *Montsugnan*

Nous avons visité *la Sacristie*

Le Tabernacle, *en chat*

Décimateurs *Montsugnan*

Le Saint Ciboire; *en chat*

Le grand Autel; *en chat*

Adresse des Lettres

par lesneux

Les Fonts Baptismaux, *il y manque une image de saint
jean baptiste*

Les Vases des Saintes Huiles, *il faudroit en faire d'autres*

Nombre des Communians

*3000^{me} la paroisse
en la tenue 600*

Les Autels, *en chat* *on en tire quelques fois
dans l'eglise*

Les Confessionnaux; *en chat*

Recteur *M. Traouin*

La Chaire, *en chat*

Curé *M. le roy*

La Charpente & Couverture de l'Eglise, *en chat*

Prêtres

*M. de la Forêt
Bernard
Hébert*

Les Murs, *bons*

*Une
de la paroisse
M. le roy*

Suite des Prêtres
plus

Les Vitres, *en état*

Les Images & Tableaux, *en état*

Les Bancs, *en état*

Marguilliers ou Trésoriers
sortis de Charge qui n'ont
pas rendu leurs Comptes

Le Cimetière, *en état*

*ils ont tous rendu leurs
comptes*

La Sacristie, *en état*

Les Vases sacrés, *il y a un calice qui a été orné*

Marguilliers en Charge
quell'unque legal

Les Ornaments, *en état*

Chapelles fondées en titre
de Bénéfices

rien

Le Linge, *en état*

Les Livres, *en état*

Titulaires desd. Chapelles

rien

Les Registres de Baptême, *en état*

Patron

rien

Le Tableau des Fondations, *en état*

Revenu

rien

Charges desdites Chapelles,
& si elles sont acquittées,
non

Chapelles Domestiques.
en état

Nous avons demandé ensuite que l'on nous représentât les Comptes du Revenu temporel de ladite Eglise, par l'examen duquel il nous a paru qu'elle jouit de

de Revenu fixe, ci.....	1500 ^l	1.	l.	d.
sur lequel Revenu le Trésor paie pour l'acquit des Fondations la somme de..	950 ^l	1.	l.	d.

Déduction faite desdites sommes, reste

550^l

Le Compte dudit Trésor, *il est au regle*

Argent comptant restant audit Trésor. *1600^l*

Les Titres & Papiers du Trésor, *en état*

un double au secretariat

Inventaire des Titres & Papiers, *en état*

Coffre à trois clefs, *il ny en a point d'argent -
est entre les mains des fabriques.*

Confrairies, *exactement dénombrées*

Dont & de ce que dessus nous avons dressé le présent Procès-verbal, pour servir & valoir ce que de raison, les jour & an ci-dessus, & avons signé. *+ Jeanne françoise epv. C. l'encart.*